

la planche gravée par Blondel, en 1748, et qui porte cette inscription : « Plan et élévation de la façade de l'Hôtel-Dieu sur le quai de Retz. Dédié à monseigneur le duc de Villeroy, pair de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de la première et plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps, maréchal de camp, gouverneur et lieutenant général, pour Sa Majesté, de la ville de Lyon, provinces du Lyonnais, Forest et Beaujolois, etc., par son très-humble et très-obéissant serviteur Soufflot. » Des modifications ont en effet été apportées dans la décoration du corps central, dans le motif qui surmonte le dôme, etc. : comme si la pensée de l'inventeur ne devait pas toujours être respectée religieusement par l'artiste qui l'exécute ! Le plan étudié et tracé par l'architecte n'est-il pas un testament que son successeur doit exécuter ?

Avant la façade monumentale de l'Hôtel-Dieu, Soufflot avait fait, en 1748, sur la demande du Consulat, les plans d'une loge des Changes (1) : l'exécution de ces plans fut confiée à un architecte nommé Roche (2), qui la soigna

*plus célèbres architectes*, II, 338. -- Cette chapelle sous le dôme de l'Hôtel-Dieu est excessivement remarquable : et elle est toujours désignée à l'admiration des touristes.

(1) Ce petit édifice, situé place du Change, a été cédé aux protestants, en 1803, pour leur servir de temple.

(2) Dans les archives de Lyon, BB. 314, on trouve le devis et l'adjudication à Jean-Baptiste Roche, avec la caution de Jean-Germain Soufflot, des travaux de réparation, de construction et d'agrandissement de la loge du Change, sous l'inspection de l'ingénieur voyer de la commune ; et, en 1750, un mandement de 11,000 livres est accordé à Roche, tant pour les plans et élévations de la loge des Changes que pour les honoraires dudit sieur Roche, et tout ce qu'il lui est dû pour la conduite des ouvrages. D'après ce que l'on lit dans les archives en 1734, BB. 299, le consulat avait eu des projets bien plus grandioses pour la loge des Changes.